

Charte d'accompagnement de l'association SOLIANE

Missions : venir en aide et accompagner les familles ayant un enfant en situation de handicap. Ne remplace pas les institutions.

Objectif : défendre l'intérêt de l'enfant en situation de handicap (et si besoin de la fratrie), donner des informations et orienter les familles.

Où : dans les locaux de Soliane ou autres lieux sur demande (si possibilité).

Comment : sur rendez-vous uniquement.

Adhésion : 10€/famille/an (obligatoire pour bénéficier de l'accompagnement).

Respect des règles : de chaque activité ou atelier organisé dans ou en dehors des locaux.

Assurance lors des activités : comprise dans l'adhésion. Les parents restent responsables de leur enfant lorsqu'ils sont présents avec eux.

Confidentialité : tous les documents internes (dossiers des familles) sont strictement confidentiels et restent la propriété de l'association. Ils ne sont pas transmis sans accord de la famille.

Confiance : libre expression et discrétion entre l'association et les familles.

Soutien : uniquement à la demande de la famille.

Engagement de la famille : communiquer sans réserve toutes les informations utiles à l'accompagnement ainsi que les résultats produits par cet accompagnement.

Droit de refus de l'association : d'accompagner une famille notamment en cas de manque d'information ou d'une demande faite dans l'urgence ou encore si non nécessité ou si le soutien d'un tiers existe déjà.

Principes de l'accompagnement (quel qu'il soit) :

Le cas de l'enfant : évoqué avec un tiers uniquement avec accord préalable de la famille.

L'accompagnement : se limite à des conseils et informations, aucune prise de décision par l'association qui est déchargée de toute responsabilité.

Le lien entre Soliane et les professionnels : sur demande précise de la famille.

Décisions/actions : uniquement à l'initiative de la famille qui reste maître et responsable de toutes les décisions et actions concernant sa situation.

SOLIANE informe – conseille – accompagne – est un facilitateur

Je soussigné(e)

a lu et compris la présente charte et l'accepte en tous points.

Fait à Marseille, le

Signature